

« Les mycoplasmoses caprines en France »
Conférence Capr’Inov, novembre 2014
Résumé

F. Poumarat, Anses laboratoire de Lyon, UMR mycoplasmoses des ruminants

Un réseau national d'épidémiologie des mycoplasmoses des ruminants (VIGIMYC) existe en France depuis 2003, il est animé par l'Anses Laboratoire de Lyon et près de 50 laboratoires y participent. Au cours des 5 dernières années (2009-2013), c'est plus de 500 foyers de mycoplasmoses caprines qui ont été analysés dans ce cadre. Sur cette période, le volume des demandes a été multiplié par deux, sans que l'on sache cependant s'il s'agit d'une réelle augmentation d'incidence ou d'une meilleure prise en compte par les éleveurs et praticiens.

Chez les caprins les mycoplasmes sont essentiellement responsables du syndrome d'agalactie contagieuse (AC). Quatre espèces peuvent provoquer ce syndrome, *Mycoplasma* (*M.*) *mycoides* subsp. *capri* (Mmc), *M. capricolum* subsp. *capricolum* (Mcc), *M. putrefaciens* (Mputre) et *M. agalactiae*. D'après les données VIGIMYC, leur fréquences respectives d'isolement dans les foyers d'AC sur 2009-2013 sont respectivement de 41%, 27%, 12% et 4%. Ces fréquences respectives ont cependant nettement évolué ces dernières années. Ainsi Mcc qui ne représentait que 25% des isollements en début de période devient, en 2013, le mycoplasme le plus isolé lors d'épisode d'AC. Parallèlement la fréquence de Mputre baisse.

L'infection asymptomatique des troupeaux est fréquente en AC, c'est une des grandes difficultés pour la maîtrise de cette pathologie. De récentes enquêtes ponctuelles menées par l'Anses Laboratoires de Lyon et Niort et basées sur l'analyse d'un échantillon unique de lait de tank par élevage, indiquent un taux d'infection asymptomatique des troupeaux d'au moins 15% en région Poitou-Charentes. Une autre enquête de l'Anses réalisée en 2009 a consisté à tester chaque mois pendant 6 mois le lait de tank de 14 troupeaux trouvés négatifs à un test ponctuel. Sept d'entre eux seront re-controlés positifs à au moins une fois sur la période indiquant au moins un faible taux d'infection. Les sept autres restés négatifs au terme des 6 mois ont été soumis à une analyse approfondie sur 20% des animaux (lait individuels et oreilles), aucun mycoplasme pathogène n'a été détecté. Ainsi en région Poitou-Charentes l'infection asymptomatique des troupeaux est certes fréquente mais il existe également des troupeaux réellement indemnes.

L'évaluation du niveau d'infection individuel des troupeaux est un préalable obligatoire à toute action sanitaire et raisonnée. Dans ce sens un projet collégial (MYCAPTANK) entre l'UMR « mycoplasmoses des ruminants », l'Anses laboratoire de Niort, le LASAT, la région Poitou-Charentes, l'OMACAP et les coopératives laitières (79 et 85) a été lancé en Poitou-Charentes avec le soutien de la Région, il vise à définir et valider un protocole standardisé de suivi sanitaire du statut des élevages vis-à-vis des mycoplasmoses par recherche systématique dans les laits de tanks.

L'antibiothérapie des mycoplasmoses des ruminants apparaît souvent décevante cliniquement. Mais face aux mycoplasmes les praticiens sont beaucoup moins bien armés que face aux bactéries classiques. En effet, il est impossible de réaliser des tests d'évaluation rapide de l'antibiosensibilité (antibiogrammes ou équivalents) pour les mycoplasmes, on ne dispose d'aucune donnée statistique nationale actualisée sur l'antibiosensibilité des mycoplasmes permettant d'appliquer un traitement de première intention à forte probabilité d'efficacité, le spectre des molécules utilisables est limité à cause de la résistance naturelle des mycoplasmes à certaines classes d'antibiotiques dont les β lactamines, enfin le diagnostic est souvent porté beaucoup trop tardivement. Aujourd'hui il convient de bien faire la part entre l'échec des traitements antibiotiques imputable à des résistances réelles des mycoplasmes et l'échec par manque de moyens de procédures thérapeutiques adaptés.

Avec la mise en place du plan national ECOANTIBIO en 2011 visant à réduire les risques d'antibiorésistance chez l'animal, il devenait difficile de continuer à ignorer l'antibiosensibilité actuelle des mycoplasmes en particulier chez les ruminants chez qui ces pathologies sont répandues et peuvent fortement influencer la consommation d'antibiotiques. L'Anses a donc investi dans un large programme de réactualisation des spectres de sensibilité aux antibiotiques de ces mycoplasmes au niveau national. Les premières données établies en 2013 pour *M. bovis* chez les bovins furent

particulièrement inquiétantes prouvant que 100% des souches actuelles issues du diagnostic courant étaient devenues multi-résistantes aux antibiotiques.

Aujourd'hui on dispose des premiers résultats en mycoplasmes caprins pour la région Poitou-Charentes. Le schéma est moins alarmant que pour les bovins mais une évolution défavorable semble en cours. Un échantillon de souches de Mmc et Mcc issues de 76 foyers d'AC apparus entre 2012 et 2014 en région Poitou-charentes ont été testées vis-à-vis d'une molécule représentative de chacune des six grandes classes d'antibiotiques susceptibles d'être actives sur les mycoplasmes. Pour Mmc les 27 souches testées sont toutes sensibles à de très faibles concentrations d'antibiotiques sauf vis-à-vis de la spectinomycine. Pour Mcc parmi les 49 souches testées, 70% d'entre elles présentent exactement le même spectre de sensibilité que Mmc, mais les 30% de souches restantes affichent des résistances à très haut niveau, 15% à la lincomycine et 15% simultanément à la lincomycine et la tylosine. Ces données devront être complétées pour établir les vrais taux de prévalence, d'autres molécules antibiotiques doivent être testées et l'étude élargie à Mputre. Ces données seront également intéressantes à analyser à la lumière du sous-typage moléculaire de ces souches, lequel est actuellement en cours. Mais dès aujourd'hui il est évident que Mcc est la cible la plus préoccupante et l'hypothèse d'une relation entre la récente augmentation de l'incidence des foyers d'AC dus à Mcc et l'émergence, chez cette espèce, de souches à haut niveau de résistance doit être rapidement envisagée.